

LIVRET  
PÉDAGOGIQUE  
DE L'ÉTUDIANT

---

# Diplôme d'Université : Responsable Egalité, Diversité, Inclusion (REDI)

---

2025-2026

# 2025-2026

## universitaire

## Calendrier

### Inscriptions à la faculté

**Candidatures :** du 15 avril au 13 juillet 2024

Seconde session du 1<sup>er</sup> au 30 septembre

Il est demandé aux candidat.e.s de fournir une lettre de motivation et un CV au secrétariat pédagogique : [du-diversite-llsh@u-pec.fr](mailto:du-diversite-llsh@u-pec.fr) .

Les candidat.e.s sont convoqué.e.s à un entretien.

**Pédagogiques :** Les inscriptions se font auprès du secrétariat pédagogique et du service de scolarité.

### Emploi du temps

<https://ade.u-pec.fr/direct/>



### Premier semestre

**Début des cours :** semaine du lundi 27 septembre 2025

**Vacances de la Toussaint :** du samedi 25 octobre au lundi 3 novembre 2025 (à confirmer)

**Vacances de Noël :** du samedi 20 décembre 2024 au lundi 5 janvier 2025

### Deuxième semestre

**Début des cours :** semaine du 10 janvier 2025

**Vacances d'hiver :** du samedi 21 février au lundi 2 mars 2025 (à confirmer)

**Vacances de printemps :** du 11 avril au lundi 20 avril 2025 (à confirmer)

# 2025-2026

## Sommaire

### Diplôme universitaire : Responsable Égalité, Diversité, Inclusion (REDI)

-  **4 PRÉSENTATION DE LA FACULTE ET CONTACTS**
-  **6 PRÉSENTATION ET OBJECTIFS DE LA FORMATION**
-  **11 ORGANISATION DES ÉTUDES**
-  **12 DISPOSITIFS NUMÉRIQUES**
-  **15 RÉCAPITULATIF DES ENSEIGNEMENTS**
  - 15- Tableau récapitulatif par semestre
  - 16- Semestre 1
  - 20- Semestre2
  - 22- Semestre 3
  - 26- Semestre 4
-  **27 ÉTUDES ET SCOLARITE**
-  **31 SERVICES DE L'UPEC À CONNAITRE**

# PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

---

## L'équipe de direction

Directrice : Lucie Gournay : [doyen-llsh@u-pec.fr](mailto:doyen-llsh@u-pec.fr)

Directeurs adjoints :

- moyens : Damien Zanone : [damien.zanone@u-pec.fr](mailto:damien.zanone@u-pec.fr)

- formations et vie étudiante : Elisabeth Vialle et Clément Duyck :

[dir.formations-llsh@u-pec.fr](mailto:dir.formations-llsh@u-pec.fr)

- recherche : Emmanuel Fureix : [fureix@u-pec.fr](mailto:fureix@u-pec.fr)

- relations internationales : Laure Gallouët : [laure.gallouet@u-pec.fr](mailto:laure.gallouet@u-pec.fr)

## Responsable administrative :

Karine Bellance : [ra-llsh@u-pec.fr](mailto:ra-llsh@u-pec.fr) – 01 45 17 11 92

Secrétaire de direction : [sec.direction-llsh@u-pec.fr](mailto:sec.direction-llsh@u-pec.fr) – 01 45 17 11 32

## Scolarité et examens

Accueil

Site Campus centre – bât. i, 1<sup>er</sup> étage, bureau i2 109

[scola-llsh@u-pec.fr](mailto:scola-llsh@u-pec.fr) – 01

45 17 11 79 Horaires

d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi : 9h30 à 12h

et de 14h à 16h. Mercredi,

Vendredi : 9h30 – 12h

Les étudiant.e.s pourront y trouver les :

- pochettes d'inscription administrative,
- attestations de réussite,
- certificats de scolarité,
- certificats d'assiduité,
- formulaires de demande d'équivalences internes à la Faculté,
- relevés de notes,
- informations concernant les calendriers, résultats d'examens et les sessions de rattrapage.

## Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP)

Sa mission est d'informer et d'orienter les étudiants dans leur recherche de stage ou d'un premier emploi. Il est chargé de diffuser des offres de stages et d'emplois et accompagne les étudiants dans la signature des conventions. Il entretient des relations avec les acteurs socio- économiques et institutionnels de la région et développe des partenariats.

Contact : Nicolas BILET

Site Campus centre – bât. i, 2<sup>e</sup> étage, bureau i3 219

[baip-llsh@u-pec.fr](mailto:baip-llsh@u-pec.fr) – 01 45 17 70 53

# CONTACTS

---

## Responsable pédagogique du DU EDI :

Antoine Servel, MCF, Etudes anglophones, IMAGER, LLSH.  
[antoine.servel@u-pec.fr](mailto:antoine.servel@u-pec.fr)

## Gestion administrative :

Le-Trang Phan bâtiment i2 bureau 112  
mail : [du-diversite-llsh@u-pec.fr](mailto:du-diversite-llsh@u-pec.fr)  
Tel : 01 45 17 12 52

## Intervenant.e.s :

- Francine Nyambek-Mebenga : MCF Sciences Éducation, LIRTES, INSPE Chargée de mission Lutte contre le racisme et antisémitisme. [francine.nyambek-mebenga@u-pec.fr](mailto:francine.nyambek-mebenga@u-pec.fr)
- Benjamin Farhat. MCF Sciences Education, LIRTES, [benjamin.farhat@u-pec.fr](mailto:benjamin.farhat@u-pec.fr)
- Fanny Gallot : MCF Histoire/études de genre, CRHEC, LLSH.
- Anne-Lise Humain-Lamoure : MCF Géographie, Lab Urba, LLSH [anne-lise.humain-lamoure@u-pec.fr](mailto:anne-lise.humain-lamoure@u-pec.fr)
- Aude Seurrat : PU Communication, CEDITEC, INSPEE. [aude.seurrat@u-pec.fr](mailto:aude.seurrat@u-pec.fr)
- Chloé Button : Doctorante. CRHEC, LLSH.. [chloe.button@u-pec.fr](mailto:chloe.button@u-pec.fr)
- Nicolas Pallud : Doctorant. [Nicolas.pallud@u-pec.fr](mailto:Nicolas.pallud@u-pec.fr)
- Rose Feinte : Doctorante. CRHEC, LLSH. [rose.feinte@u-pec.fr](mailto:rose.feinte@u-pec.fr)
- Damien Trawale : MCF Sociologie, UPEC, IMRB, chercheur associé à l'URMIS. [damien.trawale@u-pec.fr](mailto:damien.trawale@u-pec.fr)
- Julien Hamy : Consultant et formateur indépendant.
- Katia Nait : ATER, Droit, UPEC. [katia.nait@u-pec.fr](mailto:katia.nait@u-pec.fr)
- Louis Tongbong-Thomson : Responsable EDI. Universal Music Allemagne.
- 

**IMPORTANT** : L'ensemble des documents et ressources fournis dans le cadre de cette formation sont protégés par les droits d'auteur. Leur utilisation est strictement limitée à la participation à cette formation et est soumise à l'approbation préalable des responsables et des enseignant.es pour toute autre utilisation.

## Présentation et objectifs de la formation

---

La compréhension des enjeux liés à la diversité, l'égalité et à l'inclusion est essentielle pour les organisations.

En investissant dans des programmes de formation dédiés, les entreprises et les institutions locale, nationales et internationales ont l'opportunité de créer des environnements de travail plus équitables, respectueux et innovants. Ces formations aident à promouvoir le respect mutuel, à réduire les préjugés et les discriminations, et à favoriser une culture où chacun.e se sent valorisé.e et entendu.e. Elles permettent une meilleure compréhension des membres d'une équipe pour lui permettre de mieux fonctionner et de prévenir des conflits.

La formation « Responsable Diversité, Egalité, Inclusion » est organisée en 4 blocs de compétences : Acquérir les bases théoriques en EDI, Mener une étude, Mettre en place une stratégie dans les organisations et Construire et présenter un projet EDI. Ils offrent les clefs aux organisations privées et publiques pour comprendre l'origine des discriminations et le contexte actuel de traitement des différences des personnes en termes de genres, d'origine ethnique, de religion, d'âge, d'orientation sexuelle, de statut économique ou de capacité physique. Aussi, une attention particulière est donnée aux causes des discriminations dans des contextes historiques, sociologiques, politiques et économiques liés.

La formation fait le choix d'une approche qui ne cloisonne pas les spécificités des groupes minoritaires ou minorisés mais les étudie en croisant les différentes formes de discriminations qu'ils peuvent subir et ainsi prévenir les situations de vulnérabilités. Elle propose, en plus, une approche pratique pour aider à la conception d'enquêtes au sein d'une organisation, de campagnes de sensibilisation, d'aménagements RH et de rapports professionnels etc.

- De niveau BAC + 5, la formation s'adresse aux étudiant.es et aux professionnel.les.
  - Pour les étudiant.es, elle vient en complément d'une formation de master souhaitant obtenir une spécialisation dans les domaines de l'égalité et de la diversité qui se dirigent vers la RH ou la gestion de projets, par exemple.  
Elle vient aussi en complément d'études doctorales en sciences humaines sur des questions de lutte contre les discriminations.
  - Pour les professionnel.les, elle permet de développer, entres autres, des connaissances essentielles sur l'histoire des discriminations, la lutte contre les biais inconscients, le cadre légal contre les discriminations, la prévention des violences sexuelles et sexistes et la communication autour de tous ces enjeux. La formation est aussi pratique puisqu'elle propose de travailler sur des situations concrètes et d'apprendre à construire des enquêtes pour établir des diagnostics et proposer des solutions pour rendre les organisations plus inclusives.  
La formation est également accessible au personnel de l'Université Paris Est Créteil.
- La formation fait le choix de privilégier des cours en distanciel et de ne conserver que quelques cours en présentiel pour permettre aux professionnel.les et aux étudiant.es de suivre les cours plus facilement. Les cours se tiennent en distanciel les lundis et vendredis soirs, et en présentiel les samedis.
- La formation peut être suivie dans son intégralité et est commercialisable au module pour les professionnel.les souhaitant se spécialiser dans un domaine particulier.
- Un mémoire de recherche ou professionnel est attendu à l'issue de la formation.
- Les missions réalisées par les étudiant.es dans le cadre d'un stage autorisé dans la formation et celles réalisées par les professionnel.les dans le cadre de leurs activités professionnelles peuvent être l'objet d'étude du mémoire.

## Compétences visées

- Acquérir les bases théoriques pour avoir une vision d'ensemble des formes d'inégalités et de discriminations en lien avec le contexte des politiques publiques, du cadre juridique et managérial et des discours sur l'égalité, la solidarité, et les discriminations.
- Savoir mener une enquête en sciences sociales pour évaluer les besoins d'une organisation et améliorer sa prise en compte de la diversité et tirer des conclusions des stratégies mises en place.
- Pouvoir écrire un rapport analytique et mobilisant des connaissances académiques sur des points précis de la lutte contre les discriminations et proposer des solutions.
- Mettre en place une stratégie dans les organisations grâce à des connaissances et de la pratique en droit, gestion, communication et prévention.
- Organiser des événements mettant en valeur les questions de diversité, d'égalité et d'inclusion dans les organisations (collectivités territoriales, entreprises publiques et privées, universités, associations...)

## Débouchés professionnels et publics professionnels cible

- responsable de la diversité (directeur, directrice de la diversité)
- responsable RH
- chargé.e de communication
- chargé.e de projets développement local
- responsable –qualité de vie au travail
- chargé.e de mission RH diversité et handicap
- chargé.e de mission égalité femmes hommes

# Les avantages de la formation

---

200 heures de cours sur deux ans

Un équilibre entre cours en présentiel et en distanciel

Une équipe composée de chercheur.euses et de professionnel.les spécialisé.es

Des rencontres avec des associations et des acteurs de la lutte contre les discriminations

Un module dédié à la prévention des violences sexuelles et sexistes

L'organisation de journées d'étude et de mise en valeur des travaux récents sur la lutte contre les discrimination

La valorisation d'un stage ou d'une expérience professionnelle

# Questions fréquentes

---

## Qui peut candidater au DU ?

- Etudiant.es inscrit.es en Masters
- Doctorant.es
- Salarié.es des collectivités territoriales, associations, ONG, entreprises publiques et privées travaillant dans les domaines sociaux, juridiques et de gestion des ressources humaines

## Quels sont les prérequis pour candidater ?

- Les candidat.e.s doivent justifier de :
- Bac + 3 ou équivalent
- Validation des acquis professionnels dans les secteurs « inégalités et discriminations »
- Pratique d'une langue vivante (niveau B2)

## A combien s'élèvent les frais d'inscription au DU ?

- Les frais d'inscription sont différents selon les situations :
- étudiants à l'UPEC : Droits Nationaux d'Inscription en inscription seconde\* niveau Master : 164€\*\*\*(Aucun frais pour les étudiant.es boursier.ères)
- étudiant hors UPEC : 500€ dont DNI
- auto-financement hors étudiant : 1200€ dont DNI
- financement externe : 2500€ dont DNI
- commercialisation au module : 800€ dont DNI

## Combien d'heures de cours le DU représente-t-il par semaine ?

- Le volume total de la formation est de 200 heures sur 2 ans.
- Les cours ont lieu principalement les samedis en présentiel avec deux séances, et les lundi et vendredi soir en distanciel avec une séance. Les cours durent généralement entre 2 et 4 heures.
- Le calendrier de la formation est envoyé en début de semestre pour faciliter l'organisation des professionnels qui souhaiteraient intégrer le DU.

## Comment les cours sont-ils évalués ?

- Le DU est organisé en six Unités d'enseignements réparties sur deux ans. Chaque unité d'enseignement est évaluée par un travail écrit. A la fin de la deuxième année, les étudiant.e.s rendent un mémoire de recherche ou un mémoire professionnel, qu'elles et ils défendent dans une soutenance. Un guide de rédaction est fourni aux étudiant.e.s, qui sont également accompagné.e.s par des enseignant.e.s.

## Y-a-t-il des rattrapages ?

- Toute formation universitaire propose un rattrapage. Les épreuves de rattrapage sont similaires aux épreuves classiques.

## La formation est-elle accessible avec le CPF ?

- Pour le moment, elle ne l'est pas, mais l'équipe travaille à une éligibilité au CPF.

## ORGANISATION DES ÉTUDES

---

Les cours débutent en septembre et se terminent en juin.

112 heures de cours la première année

84 heures de cours la deuxième année

52 heures en présentiel et 60 heures  
en distanciel

34 heures en présentiel et 50 heures en  
distanciel

Un planning de cours est envoyé en amont.  
Les dates des rencontres avec des associations et les journées d'étude  
organisées par la formation peuvent évoluer.

## ÉVALUATIONS

---

La formation est organisée en 4 blocs de compétences qui sont chacun évalués par un travail individuel ou de groupe.

Un mémoire de recherche ou professionnel est attendu en fin de parcours.

Les détails des évaluations sont indiqués dans les pages du livret correspondant aux blocs de compétences.

# DISPOSITIFS NUMÉRIQUES

---

Les outils numériques à disposition des étudiantes et des étudiants

## ACTIVEZ VOTRE COMPTE NUMÉRIQUE

Une fois votre inscription administrative effectuée, pensez à activer votre compte numérique étudiant.

Ce compte vous permettra d'accéder à votre espace personnel E-Campus mais aussi aux services numériques de l'UPEC, à votre messagerie, à un espace de stockage et de partage de documents. Ce compte numérique est également nécessaire pour vous connecter aux ordinateurs des salles informatiques.

Pour activer votre compte numérique, voir les informations en ligne : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques>

## CONSULTEZ VOTRE MESSAGERIE UPEC

Il est indispensable que vous consultiez régulièrement votre messagerie UPEC. C'est cette adresse qui sera utilisée par les différents services administratifs de l'université, par la scolarité de l'UFR des Lettres Langues et Sciences Humaines et par vos secrétariats pédagogiques pour communiquer avec vous. C'est aussi au moyen de cette adresse que vos enseignants et enseignantes pourront vous contacter.

## LES SERVICES NUMÉRIQUES DE L'UPEC

La plateforme E-Campus vous permet d'accéder à l'ensemble des services numériques de l'université :

Vous pourrez y consulter notamment votre dossier administratif, vos contrats pédagogiques, trouver des offres de stages, emplois, jobs, consulter votre messagerie, consulter les catalogues de la bibliothèque universitaire.

<https://e-campus.u-pec.fr/>

## LES DISPOSITIFS PÉDAGOGIQUES POUR ACCÉDER AUX SUPPORTS DE COURS

Pour obtenir les supports de cours, réviser, approfondir ou revoir les notions abordées en cours, le cas échéant suivre des séances à distance, l'université et l'UFR LLSH mettent à la disposition des étudiantes et des étudiants :

- Une plate-forme pédagogique : Eprel (<https://eprel.u-pec.fr/>)

Vos enseignants et enseignantes vous pourront vous donner accès par ce biais à des éléments pédagogiques en rapport avec leur cours.

- Un environnement numérique : Office 365

Les étudiants inscrits à l'UPEC ont accès à office 365 et peuvent installer gratuitement à partir de l'espace office 365 la suite office (Word, Excel, Powerpoint, Outlook...)

<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques/l-environnement-office-365>

Ce service donne également accès à un espace partagé « One Drive », permettant de stocker jusqu'à 1 To de données, mais aussi de partager des dossiers et des documents : traitement de texte, tableurs, diaporamas, vidéos.

## SI VOUS ÉTIEZ AMENÉ.E À SUIVRE DES ENSEIGNEMENTS HORS DE L'UNIVERSITÉ

Outre la classe virtuelle disponible sur la plate-forme pédagogique Eprel, Teams (Office 365) permet de créer des « équipes » et de partager avec ce groupe des documents, de rendre des travaux, de communiquer au moyen de fils de conversation, de passer des appels audio ou vidéo, d'intégrer d'autres outils ou supports de la suite office 365 (planificateur pour la gestion de projet, diaporamas, tableurs, documents Word, etc.)

Vos enseignants pourront également vous proposer d'utiliser :

- Class Notebook sur Office 365

Il s'agit d'un bloc-notes partagé au moyen duquel les étudiants peuvent consulter des documents en ligne et travailler en mode collaboratif.

- Streams (office365)

Cette plate-forme de partage de séquences vidéo peut être utilisée pour mettre à disposition des captations de cours et des ressources vidéo.

- Des tutoriels vidéo ou interactifs

Des tutoriels sont disponibles pour comprendre les services d'Eprel, communiquer au moyen d'outils de visioconférence créer des supports de communication comme des diaporamas sonorisés, se saisir de l'outil office 365.

## TABLEAU RÉCAPITULATIF PAR SEMESTRE

**Intitulés des enseignements - UE(s)\*/ECUE/modules**  
*(indiquer leur organisation par UE ou par Modules)*

### SEMESTRE 1-U.E.1

#### COMPÉTENCE 1: ACQUERIR LES BASES THEORIQUES EN EDI

Module 1 : Comprendre et expliquer l'histoire des discriminations

Module 2 : Décrire la sociologie des discriminations

Module 3 : Se confronter aux processus psychologiques de la discrimination

Module 4 : Se familiariser avec la recherche EDI

Module 5 : Assimiler l'expérience de la lutte contre les discriminations

### SEMESTRE 2- U.E.2

#### COMPÉTENCE 2: MENER UNE ENQUETE EN EDI

Module 1 : Construire et analyser une enquête en sciences sociales EDI

Module 2 : Faire de la recherche en sciences humaines et sociales

Module 3 : Maîtriser les outils d'évaluation EDI dans les organisations

### SEMESTRE 3- U.E.3

#### COMPÉTENCE 3: METTRE EN PLACE UNE STRATEGIE EDI DANS LES ORGANISATIONS

Module 1 : Mobiliser le droit pour garantir l'égalité de traitement dans les organisations

Module 2 : Intégrer l'EDI dans les organisations : être force de proposition et résoudre des conflits

Module 3 : Communiquer avec réflexivité sur la diversité

Module 4 : Prévenir les violences sexuelles et sexistes dans les organisations

Module 5 : Pratiquer l'EDI dans les organisations

### SEMESTRE 4- U.E.4

#### COMPÉTENCE 4: CONSTRUIRE ET PRESENTER UN PROJET EDI

Module 1 : Organiser un événement ou réaliser une mission en EDI

Module 2 : Rédiger un mémoire professionnel ou un mémoire de recherche

Chaque compétence est évaluée 50% à l'écrit et 50% à l'oral.

Les modalités précises sont indiquées dans les descriptifs de chaque compétence et seront détaillées par les enseignant.es.

# SEMESTRE 1- U.E.1

## COMPETENCE 1 : ACQUERIR LES BASES THEORIQUES

Les objectifs principaux de cette compétence consistent à :

- Offrir une connaissance des principaux concepts et théories dans le domaine des discriminations et inégalités.
- Analyser les discriminations à partir d'une approche historique, sociologique et psycho-sociale.
- Repérer et décrypter les inégalités à partir d'études de cas concrets.
- Croiser les inégalités et discriminations, et en comprendre les mécanismes et les enjeux.
- Identifier les dispositifs d'action en lien avec les acteurs du territoire (associations, collectivités, etc.)

### ➔ **MODULE 1 : Comprendre et expliquer l'histoire des discriminations**

Fanny Gallot : MCF Histoire/études de genre, CRHEC, LLSH.

Rose Feinte : Doctorante. [rose.feinte@u-pec.fr](mailto:rose.feinte@u-pec.fr)

#### **1. Programme et objectifs**

L'enjeu de ce module est de revenir sur la fabrique des discriminations dans l'histoire pour souligner ensuite la manière dont la perspective intersectionnelle revisite l'historiographie. Le deuxième temps de la séance s'oriente sur les enjeux spécifiques des discriminations dans le cadre du travail (professionnel et domestique). Enfin, le module se concentre sur les luttes contre les discriminations dans l'histoire

#### **2. Méthode**

Le module se fonde sur des extraits de textes à étudier ainsi que des documents audiovisuels. Des moments de discussion des textes et des controverses portant sur les discriminations sont prévus (notamment autour de l'interdiction du travail de nuit pour les femmes)

#### **3. Bibliographie indicative**

Aurélia Michel, *Un monde en nègre et blanc*, Le Seuil, 2020

Paulette Nardal, *Écrire le monde noir, Premiers textes, 1928-1939*, Rot-bot-krik, 2024

Abdelmalek Syad, *La double absence*, Seuil.

Vincent Gay, *Pour la dignité*, PUL,

Abdellali Hajjat, Marwan Mohamed, *Islamophobie. Comment les élites françaises ont fabriqué le "problème musulman"*, La Découverte, 2013.

Crenshaw Kimberlé W. « Sortir des marges l'intersection de la race et du sexe. Une critique féministe Noire de la doctrine antidiscriminatoire, de la théorie féministe et de la lutte antiraciste », *Cahiers du Genre*, vol. 70, no. 1, 2021, pp. 21-49.

Laufer, Jacqueline, et al. « Le travail de nuit des femmes », *Travail, genre et sociétés*, vol. 5, no. 1, 2001, pp. 135-160.

## → MODULE 2: Décrire la sociologie des inégalités et des discriminations

Francine Nyambek-Mebenga : MCF Sciences Éducation, LIRTES,  
INSPE [francine.nyambek-mebenga@u-pec.fr](mailto:francine.nyambek-mebenga@u-pec.fr)

### 1. Programme et objectifs

Le cours propose une approche théorique et pratique des phénomènes de discrimination et d'inégalité, appréhendés à la fois du point des pratiques professionnelles, des expériences sociales ainsi que des politiques destinées à les combattre. Tout en distinguant les notions d'inégalité et de discrimination et en saisissant leur articulation, il mobilise les acquis de la sociologie des rapports sociaux (de classe, race sexe, sexualités, etc.) et des travaux de recherche récents, pour en explorer les formes et modalités d'expression plurielles dans divers domaines/espaces sociaux (école, justice, logement, santé, travail, etc.). Il se propose surtout d'examiner les processus et mécanismes concourant à leur (re)production. Privilégiant une approche intersectionnelle, il vise une connaissance critique des discriminations dans leur complexité, et ainsi à donner des clés pour comprendre le monde social, agir en tant que professionnel.le de l'EDI ou se mobiliser pour la justice sociale en que citoyen.ne.

### 2. Méthode

Le cours s'appuie sur des supports divers (audios, vidéos, écrits divers - scientifiques, littérature grise, etc.) et articule des modalités de travail individuelles (lectures, activités d'appropriation de connaissances) et collectives (analyse de cas pratiques éclairée par la littérature scientifique).

### 3. Bibliographie sélective

Beauchemin, C., Hamel C., et Simon P. (dir.) (2016). *Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France*: Paris, Ined éditions

Fassin Didier, 2002, « L'invention française de la discrimination », *Revue française de science politique*, vol. 4, n° 52, p. 403-423.

Hamel, C., Debauche, A., Brown, E., Lebugle, A., Lejbowicz, T., Mazuy, M. . & Dupuis, J. (2016). Viols et agressions sexuelles en France : premiers résultats de l'enquête Virage. *Population & Sociétés*, 538, 1-4

Chauvel, S., Nyambek-Mebenga, F., Primon, J.L. « Discriminations et violences racistes dans l'enseignement supérieur : des expériences différenciées selon le sexe et l'origine migratoire des étudiants » in, F. Belghith, M.P. Couto, O. Rey (2023). *Être étudiant avant et pendant la crise sanitaire. Enquête Conditions de vie 2020.Observatoire national de la vie étudiante. La*

Lépinard, É. & Mazouz, S. (2021). Pour l'intersectionnalité. Paris: Anamosa.

Maslet O. (2012). Sociologie de la diversité et de la discrimination, Dunod

Sabbagh Daniel, 2011, « La discrimination positive : une « politique de l'exception » ? », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], 20

Talpin, J., Balazard, H., Carrel, M., Hadj Belgacem, S., Kaya, S., Purenne, A., Roux, G. (2021). *L'épreuve de la discrimination: Enquête dans les quartiers populaires*. Presses Universitaires de France

## → **MODULE 3 : Se confronter aux processus psychologiques de la discrimination**

Benjamin Farhat. MCF Sciences Education, LIRTES,  
[benjamin.farhat@u-pec.fr](mailto:benjamin.farhat@u-pec.fr)

### **1. Programme et objectifs**

-Apports théoriques issus de la psychologie sociale afin d'éclaircir les différentes notions relatives aux processus de la discrimination (catégorisation, préjugé, stéréotype, discrimination) et d'identifier les pratiques et les comportements auxquels elles renvoient.

-Présentations et discussions autour des principales expériences de psychologie sociale qui mettent en lumière les mécanismes de la discrimination.

-Etudes des pratiques sociales en lien avec les discriminations dans différents champs d'activité (politique, éducatif, économique).

### **2. Méthode**

-Le module s'appuie sur des extraits de textes, des expériences de psychologie sociales filmées et des études de cas pratiques qui permettent de rendre compte et d'illustrer les mécanismes de la discrimination.

### **3. Bibliographie**

Edith Salès-Wuillemin. 2006. La catégorisation et les stéréotypes en psychologie sociale. DUNOD.

De Rudder, Véronique, Vourc'h, François. 2008. « Assignation et discrimination racistes : enquêtes dans le monde du travail en France », Diversité urbaine, 8/1, pp. 7-23.

Fabrice Dhume. 2009. « Racisme, diversité, ethnicité, intégration, discrimination... Lexique historique et points d'ancrage problématiques », Diversité-VEI, Hors-Série, 11, septembre 2009, pp.11-22.

Fabrice Dhume. 2012. « De la reconnaissance à l'effacement. La politique française de lutte contre les discriminations et la question raciale ». In : Boggio Ewanjé-Epée, F., Magliani-Belkacem, S. (dir.). Les féministes blanches et l'empire. Paris : Ed. La Fabrique.

Fabrice Dhume. 2014. « Le concept de discrimination: éléments de repères et clarification »,

Rapport de la concertation « Refondons l'école de la République », La Documentation française.

Ewa Bolgalska-Martin, Aline Prévert, (2018). « La lutte contre les discriminations en France : construction et usages d' un espace public », Pensée plurielle, 2/48, pp. 99-118.

Magar-Braeuner, Joëlle. 2018. « La leçon de La leçon de discrimination. » Recherches féministes, 31/ 1, pp. 161-178.

Jean-Baptiste Légal, Sylvain Delouée. 2021. Stéréotypes, préjugés et discriminations. Dunod.

## → **MODULE 4 : Séminaires : Se familiariser avec la recherche**

Antoine Servel, MCF Etudes anglophones. IMAGER, LLSH.

[Antoine.servel@u-pec.fr](mailto:Antoine.servel@u-pec.fr)

### **1. Programme et objectifs**

Ce séminaire a pour but de former les étudiant.es à la recherche. Chaque séminaire sera organisé autour d'un thème lié à la lutte contre les discriminations. Un ou plusieurs enseignant.es chercheur.euses de l'UPEC et d'autres universités seront invité.es à présenter leurs travaux et à expliquer comment elles et ils mènent leurs recherches et comment elles

### **2. Méthode**

Ce cours interactif et participatif encourage les échanges et les discussions, pour permettre aux étudiant.e.s de mieux comprendre comment mener des recherches. Les étudiant.es seront invité.es à préparer des lectures en amont des rencontres avec les invité.e.s.

## → **MODULE 5 : Séminaires : Assimiler l'expérience de la lutte contre les discriminations- collectifs et associations**

Chloé Button : Doctorante. [chloe.button@u-pec.fr](mailto:chloe.button@u-pec.fr)

Nicolas Pallud : Doctorant. [Nicolas.pallud@u-pec.fr](mailto:Nicolas.pallud@u-pec.fr)

Rose Feinte : Doctorante. [rose.feinte@u-pec.fr](mailto:rose.feinte@u-pec.fr)

### **1. Programme et objectifs**

Ce séminaire vise à explorer les actions menées par divers collectifs et associations dans le champ de la lutte contre les discriminations. A travers des interventions de représentants de ces organisations, les étudiant.e.s découvriront des stratégies de sensibilisation, de plaidoyer et de mobilisation communautaire.

### **2. Méthode**

Ce cours interactif et participatif encourage les échanges et les discussions, pour permettre aux étudiant.e.s de mieux comprendre les ressorts de la lutte contre les discriminations. Chaque session comprendra une présentation par les intervenant.e.s invité.e.s, une session de questions/réponses ainsi que des ateliers pratiques.

## **MODALITES D'ÉVALUATION DE L'U.E. 1 :**

L'évaluation pour l'UE1 prend la forme suivante:

- ✓ Par groupe de 2/3 étudiant.es.
- ✓ Un dossier écrit de 7 à 10 pages sur un thème lié à l'EDI et une présentation orale de 15 minutes avec visuels (Powerpoint, Prezi etc.).
- ✓ Le thème doit faire état de recherche en histoire, sociologie et d'autres domaines spécifiques selon le sujet choisi en accord avec les enseignant.e.s. Le thème doit être présenté de manière à mettre en avant la transversalité des questionnements.
- ✓ Les étudiant.e.s sont évalué.e.s sur leur problématisation, leur connaissance du sujet, appréciation et utilisation des sources, qualités formelles de présentation à l'écrit et à l'oral.

# SEMESTRE 2-U.E.2

## COMPETENCE 2 : MENER UNE ENQUETE EN SCIENCES SOCIALES

Les objectifs de cette U.E. consistent à :

- Présenter des types d'enquêtes existantes, des outils pour traiter les données qui en sont issues, et des analyses qu'on peut en faire
- Initier aux méthodes d'enquête et au traitement de données issues du terrain
- Entraîner à la restitution de données issues d'une enquête : analyser, argumenter, sensibiliser

### → **MODULE 1 : Construire une enquête en EDI et analyser les résultats d'une étude**

Anne-Lise Humain-Lamoure : MCF Géographie, Lab Urba, LLSH [anne-lise.humain-lamoure@u-pec.fr](mailto:anne-lise.humain-lamoure@u-pec.fr)

Damien Trawale : MCF Sociologie, UPEC, IMRB, chercheur associé à l'URMIS. [damien.trawale@u-pec.fr](mailto:damien.trawale@u-pec.fr)

#### 1. Programme et objectifs

Cet enseignement se déroule en deux parties :

- une présentation de différentes méthodes d'enquêtes, ainsi que leurs avantages et inconvénients dans leur mise en œuvre, avec un focus particulier sur la construction de questionnaires,
- une initiation aux méthodes et outils statistiques et de mise en image pour traiter les données qui en sont issues.

#### 2. Méthode

Après une partie théorique, l'enseignement porte sur des aspects pratiques de mise en œuvre et d'analyse d'enquêtes déjà construites ou à construire. Il articule des modalités de travail individuelles (lectures, activités d'appropriation de connaissances) et collectives (construction d'enquête, analyse de cas pratiques).

#### 3. Bibliographie

BEAUD S. et WEBER F., 2010 (rééd.), Guide de l'enquête de terrain, Paris, La Découverte.  
BERTHIER N., 2023 (rééd.), Les techniques d'enquête en sciences sociales, Colin (collection Cursus Sociologie).

BLÖSS T., GROSSETTI M., 1999, Introduction aux méthodes statistiques en sociologie, PUF (collection Le sociologue).

DE SINGLY F., 2008 (rééd.), L'enquête et ses méthodes : le questionnaire, Paris, A. Colin.

LAMBERT Nicolas, ZANIN Christine, Manuel de cartographie. Principes, méthodes, applications, Armand Colin, 2016.

Exemples d'une enquête entièrement présentée et analysée :

ELIAS N., SCOTSON J. S., Logiques de l'exclusion : enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté, Paris, Fayard, 1997.

*Pour aller plus loin :*

KLATZMANN Joseph, Attention, statistiques, comment en déjouer les pièges, Essais La Découverte / Poche, 1996.

## → **MODULE 2 : Faire de la recherche en sciences humaines et sociales**

Chloé Button : Doctorante. [chloe.button@u-pec.fr](mailto:chloe.button@u-pec.fr)

### **1. Programme et objectifs**

Cet enseignement prépare les étudiant.es à acquérir une rigueur universitaire dans plusieurs aspects essentiels de la recherche : la compilation de données bibliographiques, la construction d'une bibliographie, la mise en page de documents. Il aide aussi les étudiant.es à la recherche de sources documentaires, qu'elles soient primaires ou secondaires.

### **2. Méthode**

Les étudiant.es apprennent par la comparaison de documents à améliorer leur pratique de jeunes chercheurs. Elles et ils seront amené.es à construire des bibliographies sur les domaines de recherche qui les intéressent, et à soigner l'écriture à l'aide d'outils proposés par la faculté LLSH.

## → **MODULE 3 : Maîtriser les outils d'évaluation EDI dans les organisations**

Louis TongBong-Thomson

### **1. Programme et objectifs**

Le but de cet enseignement est de questionner la manière dont les stratégies EDI mises en place dans les organisations sont évaluées. Ainsi, plusieurs domaines d'évaluation et de mise en œuvre de politique de sensibilisation pourront être abordés, comme la notion de « résultats », de « testing », de « cas d'étude », et de questionner également les méthodes reposant sur des études chiffrées ou leur absence en fonction des contextes.

### **2. Méthode**

Le cours reposera sur des lectures et des cas d'études qui pourront être complémentaires avec le module 1 sur la construction d'une enquête en sciences sociales. Il permettra aux étudiant.es de mieux cerner comment proposer des hypothèses et les vérifier en milieu professionnel dans le cadre de diagnostic par exemple.

## **MODALITES D'ÉVALUATION DE L'U.E. 2 :**

Les modalités d'évaluation consistent en :

- ✓ 1 écrit - Il sera composé d'une enquête comprenant des hypothèses et d'un questionnaire élaboré par leur soin. Cette enquête devra montrer des compétences en recherche documentaire et analyse de sources, ainsi que des qualités rédactionnelles et de mise en page dans un cadre donné. On pourra facilement mobiliser le travail réalisé au semestre 1 pour approfondir un thème déjà travaillé. Il s'agira d'aller plus loin avec une étude correspondant à la méthodologie vue en cours. 7 à 10 pages seront demandées.
- ✓ 1 oral - Les étudiant.es présenteront ce travail d'une manière professionnelle et avec des visuels montrant les résultats de leur enquête. L'oral durera 10 à 15 minutes et sera suivi de questions.

# SEMESTRE 3-U.E.3

## COMPETENCE 3 : METTRE EN PLACE UNE STRATEGIE EDI DANS LES ORGANISATIONS

Les objectifs principaux de cette U.E consistent à :

- Maîtriser les lois en qui protègent contre les discriminations et en comprendre les limites
- Concevoir et décrypter des études de cas sur les inégalités et les discriminations.
- Réfléchir sur la place de l'inclusion dans la gestion des ressources humaines.
- Savoir prévenir les violences sexuelles et sexistes
- Apprendre à communiquer sur la diversité et construire une argumentation sur son importance
- Bénéficier de l'expérience de professionnel.les dans le domaine de l'EDI

### ➔ **MODULE 1 : Mobiliser le droit pour garantir l'égalité de traitement dans les organisations**

Katia Nait : Juriste

#### **1. Programme et objectifs**

Ce module impose une approche axée sur 05 piliers à savoir :

- 1-Comprendre les fondements juridiques et les implications pratiques de l'Égalité, de la Diversité et de l'Inclusion (EDI) dans le contexte du travail.
- 2-Analyser les principaux concepts juridiques liés à la discrimination en matière de droit du travail et de droit pénal.
- 3-Évaluer les défis et les opportunités liés à la gestion de la diversité dans un environnement interculturel.
- 4-Appliquer les principes juridiques et les meilleures pratiques pour élaborer et mettre en œuvre une politique EDI efficace au sein des organisations.
- 5-Promouvoir une culture inclusive et respectueuse en milieu universitaire et professionnel.

Ce programme vise à fournir aux étudiants les connaissances et les compétences nécessaires pour aborder les questions complexes liées à la diversité, à l'égalité et à l'inclusion dans le cadre juridique du travail et du droit pénal.

#### **2. Méthode**

Ce module reposera sur plusieurs types de supports. Ceux-ci se baseront sur la Simulation de Cas Pratiques, l'organisation des étudiants en groupes ; leur mise en situation au travers des scénarios de discriminations en milieu professionnel. - Les étudiants devront analyser le cas, identifier les problèmes juridiques et proposer des solutions conformes au droit du travail et au droit pénal.

Cette approche pratique et théorique permettra aux étudiants de mettre en application les concepts juridiques étudiés tout en développant leurs compétences en résolution de problèmes et en prise de décisions éthiques.

### **3. Bibliographie**

#### **Livres :**

"La lutte contre les discriminations" par Anne-Marie Leroyer et Isabelle Gavillet  
-  
"Droit pénal du travail" par Jean-Emmanuel Ray 2.

#### **Articles :**

"Diversity Management: The Role of Legislation in Promoting Equality at Work" by Helen Borzsonyi and Linda Senden (Disponible dans les revues spécialisées en droit du travail) - "Intercultural Approaches to Anti-Discrimination Law" by Marie Mercat-Bruns (Disponible dans les revues spécialisées en droit pénal)

#### **Rapports et Documents :**

Rapport annuel du Défenseur des droits sur la lutte contre les discriminations - Directives de l'Union Européenne sur l'égalité de traitement en matière d'emploi et de travail

#### **Sites Web :**

Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH)  
Site officiel du Ministère du Travail pour les actualités et les publications sur la diversité et l'égalité professionnelle

## **➔ MODULE 2 : Pratiquer l'EDI dans les organisations**

Julien Hamy : Consultant et formateur indépendant.

### **1. Programme et objectifs**

Le but de ce module est de comprendre les enjeux d'une politique de gestion des ressources humaines et la manière dont elle peut intégrer une politique EDI. Il s'agit ici d'intégrer la possibilité de synergies comme de contradictions entre les politiques de ressources humaines et les orientations d'une stratégie EDI. Il s'agit ici de souligner la contingence de la gestion des ressources humaines.

### **2. Méthode**

Cet enseignement articulera cours magistral, réflexions à partir de supports vidéos comme utilisation de cas pédagogiques.

### **3. Bibliographie**

CADIN, L., GUÉRIN, F., PIGEYRE, F., PRALONG, J. (2012). GRH: Gestion des ressources humaines. Paris Dunod.  
Djabi-Saidani, A., & Perugien, S. (2020). The shaping of diversity management in France: An institutional change analysis. *European Management Review*, 17(1), 229-246.  
Ulrich, D. (1998). A new mandate for human resources. *Harvard business review*, 76(1998), 1.  
Ulrich, D. (2024). Why and how to move HR to an outside-in approach. *Human Resource Development International*, 27(2), 161-168.

## → **MODULE 3 : Communiquer avec réflexivité sur la diversité**

Aude Seurrat : PU Communication, CEDITEC, INSPEE.

aude.seurrat@u-pec.fr

### **1. Programme et objectifs**

Cet enseignement a pour objectif de questionner les formes, les modalités et les enjeux de la mise en œuvre d'actions de communication sur l'EDI au sein des organisations. Après avoir présenté le rôle que tient la communication dans différents textes (chartes, labels, etc.) sur l'EDI, il s'agira d'analyser, avec une perspective critique, différents supports de communication sur l'EDI (affiches, bandes-dessinées, sites web, films, jeux). Un dernier temps sera consacré à l'analyse d'actions de communication comme le théâtre ou le jeu. Enfin, les étudiants seront pilotés dans l'analyse d'une action de communication sur l'EDI de leur choix.

### **2. Méthode**

Cet enseignement permettra de se familiariser avec la sémiologie des supports de communication et permettra d'acquérir des méthodes d'analyse et de diagnostic de supports et d'actions de communication.

### **3. Bibliographie**

Amossy Ruth., *Les idées reçues, sémiologie du stéréotype*, Paris, Nathan 1991

Barthes Roland , *L'aventure sémiologique*, Points Seuil, 1985

Bruneel Emmanuelle, Seurrat Aude, 2018. « Figurer « la diversité » ? Esthétisation, euphorisation, essentialisation », *Semen* n°45, p.167- 184 : <https://journals.openedition.org/semen/11632?lang=en>

Seurrat Aude, *Communiquer sur la diversité ?* Paris, AFMD Editions, 2018

## → **MODULE 4 : Prévenir les violences sexuelles et sexistes dans les organisations**

### **1. Programme et objectifs**

Le cours vise à sensibiliser et éduquer les étudiant.es aux enjeux des violences sexuelles et sexistes, pour mieux en décrire les contours et adopter les bons réflexes. Les étudiants identifieront les différentes formes de violences (physiques, verbales, psychologiques) et comprendre leurs impacts. Il conviendra également de traiter des stéréotypes de genre.

Le cadre légal sera rappelé mais des outils pratiques seront également fournis (procédures de signalement, les ressources de soutien et les mécanismes institutionnels.)

## 2. Méthode

Dans un premier temps, les étudiant.es recevront un contenu théorique leur permettant de mieux comprendre les concepts clés. Les questions essentielles autour du consentement seront traitées. Elles et ils seront également encouragé.es à analyser des cas d'étude et le traitement médiatique de la question.

### → **MODULE 5 : Séminaires : Se mettre en situation avec des professionnels de l'EDI**

Chloé Button : Doctorante. [chloe.button@u-pec.fr](mailto:chloe.button@u-pec.fr)

Nicolas Pallud : Doctorant. [Nicolas.pallud@u-pec.fr](mailto:Nicolas.pallud@u-pec.fr)

Rose Feinte : Doctorante. [rose.feinte@u-pec.fr](mailto:rose.feinte@u-pec.fr)

#### 1. Programme et objectifs

Ce séminaire a pour objectif de plonger les étudiant.e.s au cœur des réalités professionnelles en matière d'égalité, de diversité et d'inclusion (EDI). À travers des rencontres avec des expert.e.s travaillant exclusivement sur les discriminations, les participants découvriront les pratiques et les stratégies mises en place au sein des entreprises pour promouvoir un environnement de travail plus inclusif possible.

#### 2. Méthode

Chaque session est conçue autour de la rencontre avec des professionnel.le.s spécialisé.e.s, permettant aux étudiant.e.s d'obtenir des retours sur leurs pratiques et défis quotidiens. Les étudiant.e.s sont encouragé.e.s à poser des questions, à participer activement aux discussions, et étoffer leurs connaissances théoriques pour promouvoir l'EDI dans un contexte professionnel. De plus, des études de cas seront analysées pour illustrer les stratégies efficaces et les obstacles rencontrés, offrant ainsi une perspective approfondie et nuancée sur la lutte contre les discriminations en entreprise.

### **MODALITES D'ÉVALUATION DE L'U.E. 3 :**

L'évaluation prend la forme suivante:

- ✓ La présentation et l'analyse d'un cas d'étude lié aux questions EDI de 20-25 minutes.
- ✓ Le travail doit être accompagné d'une revue documentaire et d'une bibliographie d'une dizaine de pages.
- ✓ Le travail doit croiser le contenu des cours théoriques de l'UE 1, et de l'enquête réalisée dans l'UE 2 pour montrer sa maîtrise des outils professionnels étudiés dans l'UE 2.
- ✓ Les étudiant.e.s sont évalué.e.s sur leur problématisation, leur connaissance du sujet, appréciation et utilisation des sources, les qualités formelles de présentation à l'écrit et à l'oral.

# SEMESTRE 4-U.E.4

## COMPETENCE 4 : CONSTRUIRE ET PRESENTER UN PROJET EDI

Les objectifs principaux de cette U.E consistent à :

- Faire preuve de sa maîtrise des concepts étudiés dans les deux ans de la formation
- Montrer ses compétences en recherche et en réalisation d'enquêtes
- Découvrir et développer des compétences en gestion de projets
- Mener une recherche approfondie sur un sujet et communiquer sur ce travail
- Rédiger un rapport, un mémoire de recherche ou professionnel qui respecte des critères de forme

### ➔ **MODULE 1 : Organiser un événement ou réaliser une mission EDI**

#### **1. Objectifs**

Fort.es de leurs connaissances et de leur mise en pratiques de l'EDI dans les deux années de la formation, les étudiant.es accompagnent l'organisation d'un ou de plusieurs événements organisés par l'UPEC dans le cadre du mois de l'égalité. Elles et ils pourront également porter un événement, journée d'étude annuelle du DU REDI ou atelier de sensibilisation. Un de ces événements pourra également leur permettre de présenter le début de leurs travaux sur le thème choisi pour leur mémoire de fin d'année.

Pour les professionnel.les, cet événement pourra avoir lieu dans leur entreprise si cela leur est permis. Il pourra s'agir d'ateliers de sensibilisation sur un thème particulier ou la réalisation d'une campagne de sensibilisation.

#### **2. Méthode**

Les étudiant.es seront accompagné.es pour développer des compétences en gestion de projet. Elles et ils développeront leur compétences en planification stratégique, aux ciblage d'objectifs, à la gestion du temps, à l'élaboration de budgets, à la conception de visuels et à la prise de parole en public.

## → **MODULE 2 : Rédiger un mémoire professionnel ou un mémoire de recherche**

### **1. Objectifs**

Pour ce travail qui clôt leur participation dans le DU REDI, les étudiant.es rédigeront un mémoire de recherche ou un mémoire de pratique professionnelle. Elles et ils seront accompagné.es par des enseignant.es de l'équipe afin de les aider à mieux construire une argumentation écrite qui reprend les acquis de la formation : analyse d'un sujet et contextualisation, méthodologie d'enquête, analyse des résultats, étude des cadres légaux et mise en œuvre possibles dans les organisations et enfin communication sur le sujet choisi.

Le travail sera accompagné d'une soutenance à laquelle les étudiant.es du DU pourront assister si le ou la candidat.e donne son accord.

### **2. Méthode**

Les étudiant.es seront accompagné.es pour développer des compétences en gestion de projet. Elles et ils développeront leurs compétences en planification stratégique, au ciblage d'objectifs, à la gestion du temps, à l'élaboration de budgets, à la conception de visuels et à la prise de parole en public.

Les exigences du mémoire et de la soutenance sont détaillées dans un guide qui sera fourni.

### **MODALITES D'ÉVALUATION DE L'U.E. 4 :**

L'évaluation prend la forme suivante:

- ✓ La rédaction d'un mémoire de recherche ou professionnel de 30 pages.
- ✓ Une soutenance de 20 minutes suivie d'une discussion
- ✓ Le travail doit correspondre sur la forme et sur le fond aux attentes indiquées dans un guide fourni aux étudiant.es

# ÉTUDES ET SCOLARITÉ

---

Vous trouverez ci-dessous les liens des textes réglementaires relatifs à votre scolarité :

- Règlement intérieur de l'Université Paris-Est Créteil : <https://www.u-pec.fr/fr/universite/reglement-interieur-de-l-universite-paris-est-creteil-val-de-marne>
- Règlement des examens : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/reglement-des-examens>
- Règlement des jurys : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/reglement-des-jurys-de-l-upec>
- Bornes universitaires : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/bornes-universitaires>
- Contrôles des connaissances et organisations des enseignements : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/controle-des-connaissances-et-organisation-des-enseignements>
- Modalités pédagogiques spéciales concernant les étudiants en situation particulière : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/modalites-pedagogiques-speciales-concernant-les-etudiants-en-situation-particuliere>
- Principes et organisation des UE d'ouverture : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/ue-d-ouverture/principes-et-organisation-des-ue-douvert>

➔ **REGIME GÉNÉRAL** : spécificité de l'UFR des Lettres, Langues et Sciences Humaines :

C'est le régime auquel sont astreints normalement les étudiants. A chaque semestre, l'acquisition des connaissances est appréciée par contrôle continu, contrôle continu intégral et/ou par examen terminal. Il exige :

I - L'assiduité obligatoire aux TD :

À partir de 3 absences non justifiées aux séances TD d'un enseignement, l'étudiant se verra attribuer la note de 0/20 au contrôle continu pour la matière concernée, ceci même si les seules épreuves retenues pour l'établissement de la note finale sont celles du contrôle continu. En d'autres termes, 3 absences au TD = 0 au contrôle continu

II - Dans le cadre du contrôle continu (CC) ou contrôle continu intégral

(CCI), la réalisation d'un certain nombre d'exercices dans chaque UE et/ou ECUE : exposés, devoirs à la maison, devoirs sur table, etc.  
*Un dossier non rendu ou un exercice non fait dans ce contrôle continu entraînera automatiquement la note 0 à cet exercice.*

**III - Dans le cadre de l'examen terminal**, la participation à l'épreuve organisée par le service des examens après la semaine 13.

*En cas d'absence injustifiée à une épreuve d'examen terminal ou de CCI, et ce quel que soit son statut (étudiant en régime général ou étudiant relevant de modalités pédagogiques spéciales), l'étudiant sera noté ABI (absence injustifiée) à l'épreuve, ce qui entraînera une défaillance à l'ECUE (ou l'UE) concerné (noté DEF).*

Toute défaillance à l'ECUE entraîne l'invalidation de l'UE concernée mais également du semestre correspondant. Dans ce cas, l'UE et le semestre concernés ne peuvent être validés par les différentes modalités de compensation.

En cas d'absence dont la justification est appréciée par le jury au regard de situations particulières (accident, deuil, intervention chirurgicale d'urgence, convocation à la journée citoyenne, etc.), l'étudiant sera noté « ABJ » (note de 0/20) et non défaillant.

## **RÉGIME DÉROGATOIRE**

Ce statut est ouvert aux étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative, les femmes enceintes, les étudiants chargés de famille, les étudiants engagés dans plusieurs cursus, les étudiants en situation de handicap, des artistes et des sportifs de haut niveau (arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations).

Le bénéfice de modalités pédagogiques spéciales (aménagement des emplois du temps et des rythmes d'études, choix du mode de contrôle, etc..) est accordé par le responsable pédagogique. L'étudiant doit en faire la demande au plus tard trois semaines après le début des enseignements du semestre, sauf cas exceptionnel qui sera soumis au responsable pédagogique. En particulier, les salariés devront présenter un contrat de travail établissant cette qualité. Le contrat pédagogique stipulant les UE ou ECUE concernés par ce régime doit être établi entre l'étudiant et le responsable pédagogique.

Les étudiants inscrits à ce régime seront le plus souvent évalués durant **l'examen terminal ou la dernière épreuve du contrôle continu** (voir les modalités propres à chaque ECUE/UE, où d'autres types d'évaluation peuvent être définis).

*En cas d'absence à cet examen (voir plus haut : III - régime général).*

Les deux modes de contrôle pourront être combinés à l'intérieur d'une UE quand celle-ci comporte plusieurs ECUE.

## COMPENSATION DES RESULTATS

### **Modalités de compensation**

Une compensation semestrielle est organisée, pour chaque parcours-type, sur la base de la moyenne des notes obtenues pour les diverses UE du semestre, pondérées par les coefficients de chaque UE alignés sur les crédits correspondant.

Un semestre est validé si la moyenne est supérieure ou égale à 10/20 et si tout ou partie des UE est supérieur ou égal à 7/20 (moyenne de l'UE). Les UE concernées par cette note seuil sont précisés dans les modalités de contrôle des connaissances spécifiques de la formation.

Pour chaque année de Licence, une compensation annuelle est organisée entre deux semestres immédiatement consécutifs (semestres 1 et 2, semestres 3 et 4, semestres 5 et 6).

Un semestre validé par acquisition des UE ou par compensation (semestrielle ou annuelle), confère à l'étudiant 30 ECTS.

Sur le relevé de notes, l'étudiant reste ajourné aux UE non acquises d'un semestre validé par compensation et n'acquiert pas les crédits correspondants

### **CONDITIONS DU REDOUBLEMENT**

L'étudiant bénéficie d'un nombre limité d'inscriptions par cycle. Il est autorisé à effectuer six inscriptions administratives au sein de la même mention de Licence. Une année supplémentaire pourra être accordée à titre exceptionnel par le jury, au regard du parcours de l'étudiant et de sa situation personnelle.

**L'obtention de la Licence est obligatoire pour l'inscription en Master 1.** Le passage conditionnel entre la licence et le master 1 n'est donc pas autorisé. Voir l'article 5 de l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme de master :

« Pour être inscrits dans les formations conduisant au diplôme de master, les étudiants doivent justifier :

- soit d'un diplôme national conférant le grade de licence dans un domaine compatible avec celui du diplôme national de master
- soit de l'une des validations prévues aux articles L 613-3-4-5 du code de l'éducation. »

# RÈGLES DE PROGRESSION DES ÉTUDES ET D'OBTENTION DES DIPLÔMES DE LICENCE

Rappel : en fin de cursus, le diplôme est attribué si tous les semestres sont

acquis (180 ECTS) Règle de progression :

Le passage à l'année immédiatement supérieure avec au plus un semestre non validé est

autorisé à condition que le semestre non validé soit l'un des deux semestres de l'année en cours (impossible de passer en 3<sup>e</sup> année si le semestre 1 ou 2 (L1) n'est pas validé). Cependant ce passage peut être conditionné par une moyenne minimum ou un nombre minimum d'ECTS au semestre non validé ; ce seuil doit être précisé dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences spécifiques de la formation concernée. En cas de semestre en dette, il est recommandé de favoriser le semestre inférieur.

## I. Réinscription en Licence 1 ou inscription en licence 2

2 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en L2.

1 semestre acquis + 20 ECTS de l'autre semestre, sous réserve d'avoir validé au moins une UE à note plancher = AJAP / Ajourné mais autorisé à poursuivre en L2.

Aucun semestre acquis = NAP / Non autorisé à poursuivre en L2, mais autorisé à se réinscrire en L1.

## II. Réinscription en licence 2 ou inscription en licence 3

4 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en L3.

3 semestres acquis + 20 ECTS dans le semestre non acquis, sous réserve d'avoir validé au moins une UE à note plancher = AJAP / Ajourné mais autorisé à poursuivre en L3.

2 semestres acquis = NAP / Non autorisé à poursuivre en L3, mais autorisé à se réinscrire en L2.

N.B. La L1 doit être validée totalement pour une inscription en L3.

## III. Réinscription en licence 3 ou inscription en master 1

6 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en M1.

4 ou 5 semestres acquis = AJAP / Ajourné mais autorisé à se réinscrire en L3.

## RÈGLES DE POURSUITE D'ÉTUDES EN LICENCE

En licence

Les étudiants et étudiantes n'ayant qu'un semestre de retard, dans lequel sont validés au moins 20 ECTS, sont autorisés à s'inscrire dans l'année suivante, mais doivent rattraper les matières dans lesquelles ils et elles sont ajournés.

Ils et elles doivent en outre avoir validé dans le semestre de retard au moins une UE comportant une note plancher

# SERVICES DE L'UPEC À CONNAITRE

---

## LES BIBLIOTHÈQUES

Il existe des bibliothèques universitaires sur les sites de : Campus Centre, Mail des Mèches, Sénart, Médecine et Droit. Pour une liste plus exhaustive des différentes bibliothèques à votre disposition ou tout autres renseignements en lien avec le fonctionnement de la bibliothèque universitaire : [www.upec.fr](http://www.upec.fr) > bibliothèques

Les bibliothèques offrent des documents imprimés et électroniques pour accompagner vos études et vos recherches menées à l'UPEC. Les collections des bibliothèques (livres et revues) sont très majoritairement en accès libre dans les salles de lecture.

Les ressources électroniques sont accessibles :

- sur place, à partir des ordinateurs de l'université ou sur votre ordinateur portable en connexion wifi (réservée aux étudiants et personnels de l'UPEC)
- en grande majorité à distance, 7j/7 et 24 h/24, via le site Internet de la bibliothèque.

En savoir plus : [www.u-pec.fr](http://www.u-pec.fr) > bibliothèques

## LE SERVICE COMMUN UNIVERSITAIRE D'INFORMATION, D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE (SCUIO-BAIP)

Le SCUIO-BAIP informe et aide l'étudiant pour son orientation tout au long de son cursus universitaire du premier au troisième cycle, et prépare son entrée sur le marché du travail. Le service met à la disposition des étudiants avec l'aide des documentalistes un fonds documentaire sur les secteurs professionnels, les formations à l'échelle nationale et des ordinateurs en libre-service pour consulter les différents sites web des établissements de l'Enseignement supérieur. Il aide à construire son projet professionnel avec l'aide de conseillers d'orientation psychologues (élaboration du curriculum vitae, rédaction de la lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche).

Contact :

Maison de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Etudiant, Site du Mail des Mèches Rue Poète et Sellier  
94000 Créteil Métro : Créteil-Université (ligne 8) [scuiobaip@u-pec.fr](mailto:scuiobaip@u-pec.fr), 01 41 78 47 96

En savoir plus : [www.u-pec.fr](http://www.u-pec.fr) > Étudiant > Orientation

## LE SERVICE VIE DE CAMPUS

Niveau Dalle, bâtiment i2

Le Service Vie de Campus de l'UPEC regroupe dans un même espace les différents services liés à la vie universitaire. Il a pour mission de simplifier les démarches administratives autour de la rentrée universitaire et de faciliter durant toute l'année l'accès à la vie culturelle et associative. Les différentes antennes :

- Culture  
> 01 45 17 70 65, [culture@u-pec.fr](mailto:culture@u-pec.fr)
- Vie associative et engagement  
> 01 45 17 65 21, [association@u-pec.fr](mailto:association@u-pec.fr)
- Emplois étudiants  
> 01 45 17 65 20, [jobcampus@u-pec.fr](mailto:jobcampus@u-pec.fr)

- Logement  
> 01 45 17 70 64, [logement@u-pec.fr](mailto:logement@u-pec.fr)
  - Bourses et aides  
> 01 45 17 11 51, [social@u-pec.fr](mailto:social@u-pec.fr)
  - Permanence juridique  
> [permanencejuridique@u-pec.fr](mailto:permanencejuridique@u-pec.fr)
- En savoir plus : [www.u-pec.fr](http://www.u-pec.fr) >vie-de-campus

## **DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES**

- Accompagnement des étudiants étrangers hors programme  
> +33 (0)182 69 48 56, [international@u-pec.fr](mailto:international@u-pec.fr)
- Accompagnement logement des étudiants étrangers en programmes d'échanges  
> +33 (0)182 69 48 56, [relint@u-pec.fr](mailto:relint@u-pec.fr)

## **MÉDECINE PRÉVENTIVE**

Ce service est à votre disposition pour répondre à vos attentes en matière d'information, conseil, handicap, examen médical, entretien psychologique.

Des médecins assurent la visite médicale obligatoire en 1<sup>er</sup> cycle (L1 à L3). Ils peuvent vous délivrer des certificats médicaux : aménagement du temps d'épreuve, prêt d'honneur, travail, stage, sports.

Vous pouvez également demander un rendez-vous pour une consultation gratuite avec un

médecin pour des ennuis de santé ou autres

## **CONTACT**

Site Campus centre - niveau parking - La maison de la Santé [ssu@u-pec.fr](mailto:ssu@u-pec.fr), 01 45 17 15 15

Accompagnement des étudiants en situation de handicap

- > 01 45 17 13 83, [handicap@u-pec.fr](mailto:handicap@u-pec.fr)

Cellule d'écoute stop-violences contre le harcèlement et les violences sexistes, sexuelles, homophobes, transphobes, racistes et antisémites.

- > [stop-violences@u-pec.fr](mailto:stop-violences@u-pec.fr)

## **LES SALLES INFORMATIQUES EN LIBRE-SERVICE**

Les étudiants ont accès à des salles informatiques en libre-service sur présentation de leur carte d'étudiant :

### **Site Campus Centre**

Bâtiment T - 3<sup>e</sup> étage - salles 304, 305, 306, 307, 308 Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h45
- Le samedi de 8h00 à 11h45 Tél : 01 45 17 65 16

Bâtiment P4 - niveau dalle - salles 38, 42, 44, 47, 51 Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h45
- Le samedi de 8h00 à 11h45 Tél : 01 45 17 18 57

## **CAMPUS MAIL DES MECHES**

Bâtiment de Sciences économiques et de gestion - 2<sup>e</sup> étage - salles 204 et 205  
Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h45
- Fermeture le samedi Tél : 01 41 78 46 29

### **Site de l'IUT Sénart**

Bâtiment FU1 (rez-de-chaussée) : porte 005

Du lundi au vendredi (pour l'ensemble du site) : 13h - 18h

# Où se trouve ma salle ?



## CAMPUS CENTRE (CC)

Salle **i3-218**

i = Bâtiment i  
i3 = couloir i3 (jaune)      2 = 2ème étage  
218 = numéro de salle

Salle **P2-019**

P = Bâtiment P  
P2 = couloir P2      019 = numéro de salle

## MAIL DES MÈCHES

Salle **ML-201**

ML = Bâtiment MLRI      2 = 2ème étage  
201 = numéro de salle

Salle **eco-303**

eco = Bâtiment FSEG      3 = 3ème étage  
303 = numéro de salle

Salle **pyr-103**

pyr = Bâtiment La Pyramide      1 = 1er étage  
103 = numéro de salle

**Secrétariat du DU EDI**  
**Le-Trang Phan bâtiment i2 bureau 112**  
mail : [du-diversite-llsh@u-pec.fr](mailto:du-diversite-llsh@u-pec.fr)  
Tel : 01 45 17 12 52

**Université Paris-Est Créteil**  
61 avenue du Général de Gaulle, 94010  
Créteil cedex Métro 8 : Créteil  
Université

<http://llsh.u-pec.fr>

